

## **Cour Internationale de Justice Climatique**

**Jugement** : Actions contre les responsables des bombes climatiques

**Auteur** : avocat représentant l'Égypte pour le compte de la partie des plaignants

Madame la présidente, honorables juges, je me tiens aujourd'hui devant vous en tant que représentante de l'Égypte. Nous sommes aujourd'hui réunis pour une grave raison, le sort de notre planète est en jeu. Mais alors que la menace du dérèglement climatique pèse sur nous tous, certains États, certaines Régions, et certaines organisations continuent d'entretenir et de favoriser des projets d'une dangerosité extrême pour notre avenir. Ces 500 bombes climatiques, répandues à travers le monde, ne sont pas des accidents, elles sont le fruit de décisions délibérées, de choix économiques qui sacrifient toutes perspectives d'avancées écologiques. Alors nous tenons avant tout à rappeler que cette audience n'est pas uniquement une bataille pour trouver le grand coupable, elle est avant tout une requête pour la justice climatique, une justice qui a trop souvent été bafouée par des intérêts personnels et des ambitions égoïstes.

C'est 500 projets de bombe climatique représentent bien plus qu'un symbole de destruction. Ce sont des projets réels, dont l'impact mesurable menace directement la lutte mondiale contre le réchauffement climatique. Ces projets pourraient, à eux seuls, émettre plus d'une gigatonne de CO<sub>2</sub>, au cours de leur durée de vie. Soit plus du double des émissions nécessaires pour dépasser le seuil de 1,5°C d'augmentation des températures mondiales fixé par l'accord de Paris. Selon le GIEC (groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), ces projets représentent 70 % du budget carbone qu'il reste pour espérer rester en dessous des 1,5° de réchauffement, si ils sont menés à terme, il est presque certain que la planète dépassera les 2° de réchauffement d'ici la fin du siècle. Cela pourrait entraîner des bouleversements écologiques irréversibles : élévation du niveau des mers, fonte des glaces polaires, intensification, des catastrophes climatiques...

Alors certes, je vous l'accorde, l'Égypte n'a pas toujours été un exemple des vertus en termes d'écologie. Et c'est pour cela que nous avons reconnu nos fautes passées, et avons engagé une transition vers des pratiques plus durables. Nous cherchons à renforcer notre position dans les discussions internationales sur l'action climatique. Pour cela, nous avons intensifié notre participation aux forums internationaux sur le climat. En accueillant par exemple, la COP 27 à Sharm El-Sheikh, qui fut un sommet crucial pour les négociations climatiques mondiales. Notre état, comme beaucoup d'autres nations, subit déjà les conséquences du changement climatique. Nos terres sont touchées par des sécheresses prolongées. Les niveaux de la mer augmentent, menaçant notre delta du Nil et ses habitants. Nos ressources en eau, déjà rares, sont de plus en plus fragilisées.

En conséquence, Madame la présidente, Mesdames les juges, il ne s'agit plus simplement de débattre, de chiffres ou d'idées, mais bien de sauver l'avenir de la planète et de préserver notre environnement pour les générations futures. Nous demandons donc à la cour d'établir la responsabilité pleine et entière des États, des régions et des O.N.G. accusés d'être complices, de l'entretien et de la création de ces bombes climatiques. De plus, nous demandons la condamnation de ses pratiques et l'arrêt immédiat de ses projets destructeurs. Nous appelons également la cour à respecter les engagements pris dans le cadre des accords de Paris et à rappeler aux partis accusés leurs obligations morales, mais aussi légales de protéger notre planète.

Je vous remercie.